

Nouvelles des villes et cantons romands

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **21 (1974)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour mieux connaître...

Les diverses activités de la commission romande d'information en 1973

Sur le plan général, une année d'attente...

En plus de ses tâches permanentes qui s'exécutent semaine après semaine — et que nous analysons ci-après — la commission romande d'information a mis chaque année sur pied une importante manifestation touchant le plus grand auditoire possible comme par exemple le «Colloque sur l'information» organisé en 1970 à Lausanne, et qui avait groupé quelque 60 participants.

Pour 1973, la CRI avait envisagé dans l'optique ci-dessus, une série de rencontres destinées à faire le point quant à l'état actuel de la protection civile, et réunissant ceux qui, d'une façon ou d'une autre, de par leurs professions, les tâches qui leur sont confiées, ou par pur souci d'information — s'intéressent à ces problèmes. Ce projet n'a malheureusement pas pu être réalisé, les travaux touchant à la mise en place pratique de la «Conception 1971», n'étant pas encore assez avancés pour permettre à ce sujet une information ne prêtant à aucun malentendu. De sorte que, et sur le plan général, 1973 aura été une année d'attente pour la CRI.

Contacts avec les organes directeurs de l'USPC et de l'OFPC

Sur le plan interne, il n'en a pas été de même, puisque la CRI — organe officiel de l'USPC suivant décision du comité central de celle-ci, réuni le 5 mai 1970 à Soleure — a poursuivi et intensifié sa politique de présence — six de ses membres font, en effet partie de l'organe directeur de l'USPC, aux travaux duquel ils participent activement. Par ailleurs, la CRI est représentée à la commission de rédaction et d'information et à celle des films.

Quant aux chefs des offices cantonaux, qui appartiennent de droit à la CRI, ils œuvrent avec le dynamisme que l'on sait, partout où leur présence s'avère nécessaire.

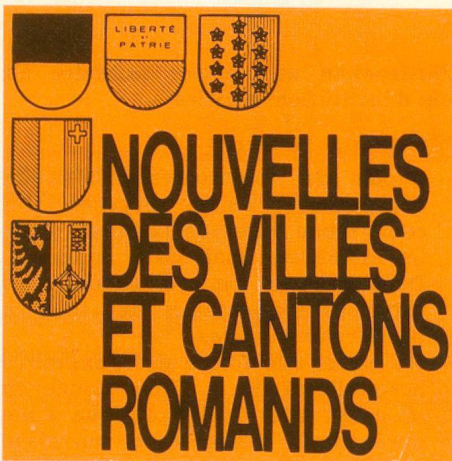
Enfin, le président de la CRI a récemment été appelé à faire partie du «Groupe de coordination pour l'information» OFPC/USPC.

Etude sur «Protection civile et information»

A ce propos, relevons que la CRI a consacré de longues heures à une étude intitulée «Protection civile et information». Cette étude — qui a permis de poser tous les problèmes qui sont à résoudre quand on cherche à faire connaître les aspects divers de la protection civile — constitue un des éléments qui seront pris en considération, lors de la proche restructuration de l'ensemble de l'information qui va être entreprise au plus haut échelon de la P.C.

Rapports avec les associations cantonales USPC

Il va de soi que la CRI, de par sa fonction et sa structure entretient des relations très étroites avec les associations cantonales USPC (mais aussi avec les groupements des chefs locaux) et avec les membres romands du comité central, qu'elle tient au courant de son activité. Et, à ce propos, signalons que la CRI a été associée très étroitement en 1973 à la reconstitution des associations cantonales fribourgeoise et valaisanne. Le front commun des responsables PC de Romandie étant donc maintenant une réalité. Par contre, nos démarches ten-



dant à associer le Tessin à nos travaux n'ont pas encore abouti, seul le chef de l'office cantonal nous ayant donné son accord, alors que nous n'avons pas reçu de réponse de l'association cantonale. Tout ceci étant, et le rôle de la CRI pleinement reconnu, notre organisme comprenant, rappelons-le, les chefs des offices cantonaux, les représentants des associations cantonales et un membre romand du comité central, ses besoins financiers étant couverts par moitié par la caisse de l'USPC et par les groupements romands — peut librement dire et écrire ce qui lui paraît être le plus judicieux pour mieux faire connaître la protection civile en Romandie.

Cela dans les divers secteurs suivants:

Service Romand de presse (SRP)

Le SRP, et contrairement à ce que l'on a pu croire au début, n'est pas la seule raison d'être de la CRI. Mais il en est un élément important, puisque, en 1973, 23 bulletins de presse ont été envoyés à environ 120 journaux romands, quotidiens périodiques ou spécialisés; les textes émanant pour la plupart du service de presse de l'USPC, la traduction en étant faite dans l'optique romande alors que d'autres sont rédigés par le SRP lui-même et touchant plus spécialement les cantons d'expression française.

Par ailleurs, ces bulletins sont également servis, à titre d'information, à plus d'une centaine de personnalités romandes: magistrats, dirigeants de la PC, etc.

Autre tâche du SRP, qui consiste à recueillir tous les articles se rapportant

à la protection civile paraissant dans les journaux rédigés en français. Cela grâce au précieux concours du service de presse de l'USPC et des membres de la CRI.

Etant entendu que nous recevons également et directement des journaux intéressés, les justificatifs qui montrent que nos bulletins de presse sont largement utilisés.

L'occasion est d'ailleurs bonne pour remercier la presse romande qui accorde une place toujours plus grande à tout ce qui touche à la protection civile. Les exercices de 2 jours dans les communes étant largement commentés dans les journaux locaux.

Revue «Protection civile — Zivilschutz»

Il nous est agréable de relever que les options de la CRI à l'égard de la revue de l'USPC ont été largement prises en considération, et en particulier que les divers projets de fusion avec d'autres organes ont été abandonnés. Il nous plaît également de relever l'excellente présentation de «Protection civile — Zivilschutz», et de constater qu'une large part est faite aux textes rédigés en français.

Quant à la chronique mensuelle «Nouvelles des villes et cantons romands», elle semble admise par chacun, malgré que très souvent elle affiche un non-conformisme qui nous paraît salubre et que nous nous plaisons à cultiver! Rappelons qu'elle est ouverte à ceux qui estiment avoir quelque chose d'intéressant à signaler, ce qui est mis à profit de plus en plus, le nombre de nos correspondants occasionnels étant en progression réjouissante.

Radio-Télévision

Pas d'émission de caractère national en 1973, mais dans plusieurs cantons diverses séquences montrant l'un ou l'autre des aspects de la PC, ont été diffusées par la radio et la TV.

Films

Depuis plus d'une année un nouveau film montrant les aspects bénéfiques et maléfiques des «rayonnements nucléaires» a retenu toute l'attention de la «commission des Films», qui s'est entourée de nombreux spécialistes et aux travaux de laquelle prennent part deux membres de la CRI. A mi-décembre la commission a revu une nouvelle fois le film, et le texte français (mis au point par la CRI) est déjà rédigé.

Expositions

A part l'exposition organisée par l'OFPC dans le cadre du «Comptoir suisse» à Lausanne, plusieurs initiatives de ce genre sont à signaler, qui ont pris un aspect différent suivant les conditions et les possibilités et auxquelles la CRI s'est intéressée d'une façon ou d'une autre. Le service d'information de l'USPC ayant fourni chaque fois la documentation nécessaire. Il s'agit des expositions suivantes:

Fribourg (dans magasin «Les Trois Tours»), Monthey (Valais), Aigle (Vaud) et Grand-Saconnex (Genève). Signalons que cette dernière exposition a été visitée par M. l'Ambassadeur Farouk Berkol «Coordonnateur des secours en cas de catastrophe» des Nations Unies, qui a ainsi eu l'occasion de voir de près la protection civile Suisse.

Actions diverses

a) Agriculture et radioactivité

Une journée d'information a eu lieu au printemps 1973, en Suisse alémanique, et tendant à mettre en évidence tous les problèmes touchant à l'agriculture face aux radiations nucléaires. A cette occasion on a sorti une brochure remarquable, «Agriculture et radioactivité», dont la version française sera diffusée dans tous les milieux intéressés à l'occasion d'une nouvelle journée d'information, qui se déroulera le 8 mai dans le canton de Fribourg et destinée aux Romands. La CRI attache une grande importance à cette manifestation, et elle compte sur la collaboration des responsables PC de Suisse romande.

b) Exercices combinés PA-protection civile

Dans plusieurs cantons se sont déroulés des exercices mettant en action des unités PA et des E.M. de protection civile. Pour ceux qui ont été mêlés de près à ces exercices, il apparaît indispensable qu'une information réciproque soit entreprise. Par qui?, et comment?, telles sont les questions que nous posons, car il est indispensable que des formations qui auraient à travailler en commun se connaissent mieux. Et à l'échelon des cadres d'abord... ce qui est loin d'être le cas, et nous pouvons l'affirmer par expérience personnelle!

c) «Portes ouvertes» dans les centres d'instruction

Une expérience intéressante a été tentée dans ce sens, cette année, par l'Office cantonal fribourgeois au Centre d'instruction de Sugiez. Expérience réussie, puisque la presse et la TV en ont beaucoup parlé, et en bien!

d) Exercices annuels de 2 jours

Nous avons fait allusion plus haut à ces exercices qui constituent à notre avis un des meilleurs moyens d'information, pour la population locale d'abord, mais sur le plan général également par le truchement de la presse qui trouve là un sujet intéressant à développer. Tous les chefs locaux qui ont eu l'idée de convier les journalistes à l'occasion de leurs exercices de 2 jours seront d'accord avec nous!

e) Libération du service militaire et affectation à la PC

Il semble que là un efficace travail d'information doit être entrepris, et qui dépendra des circonstances.

f) La jeunesse face à la protection civile

Là également une action doit être entreprise et la CRI entend s'atteler à ce problème vital.

Séances et délégations

La CRI s'est réunie quatre fois en séance plénière, ce qui a tout juste suffi pour apporter des solutions aux problèmes posés, étant entendu que le président et les membres du bureau ont mis au point tout au long de l'année de nombreuses questions de détail. La présence de la CRI dans certains organes paritaires ayant exigé de nombreuses démarches, qui ont d'ailleurs abouti à satisfaction pour les Romands!

En plus, le président de la CRI et l'un ou l'autre de ses membres ont été associés aux manifestations suivantes:

Assemblée comité provisoire (Ass. cantonale fribourgeoise PC (pour reconstitution de ce groupement))	Fribourg	26. 3. 73
Journée d'information «Agriculture et radioactivité» (pour Suisse alémanique)	Derendingen	11. 5. 73
Assemblée chefs locaux vaudois	Nyon	12. 5. 73
Journée officielle du «Comptoir Suisse» et conférence de presse	Lausanne	8. 9. 73
Journée d'information (diverses installations PC)	Steffisbourg	24. 9. 73
Assemblée annuelle de l'USPC	Fribourg	20. 10. 73
Association cantonale neuchâteloise PC	Neuchâtel	24. 10. 73
Conférence européenne «National-Fire-Protection Association»	Genève	15.-17. 10. 73
Assemblée chefs locaux neuchâtelois (visite station de pompage et filtration)	Champ-Bougin	27. 10. 73
Inauguration du Centre cantonal bernois d'instruction	Lyss	31. 10. 73
«Groupe de Coordination information» OFPC-USPC (pour la première fois, présence de la CRI)	Berne	15. 11. 73
Cérémonie de libération du service militaire et affectation à la protection civile	Thoune	7. 12. 73
Assemblée reconstitutive Association cantonale valaisanne PC	Martigny	7. 12. 73

Au cours de ces diverses réunions, auxquelles il faudrait encore ajouter les séances de la commission de rédaction de la revue «Protection civile», et de celle du film, — le président et les membres délégués ont eu l'occasion d'établir de précieux contacts, d'apprendre des choses intéressantes, ou encore de déceler certaines options qui se concrétisent, telle par exemple celle tendant à créer une *Union des chefs locaux romands*. Ce qui nous apparaît personnellement comme une initiative intéressante et nécessaire à réaliser.

A l'aube d'une nouvelle année

Par ailleurs, et en fonction de l'accueil qui nous a été réservé au cours de ces différentes manifestations, il est ressorti cette évidence:

tous les groupements intéressés désirent avoir entre-eux des contacts étroits, qui se situent donc sur le plan romand. Mais ils désirent aussi manifester leur appartenance à une cause qui concerne l'ensemble du pays, celle de la protection civile, et ils tiennent à savoir ce qui se passe ou se prépare aux échelons supérieurs, OFPC et USPC. Et tout ce qui se rapporte à la «conception 1971» en particulier, à laquelle la CRI attache

une grande importance et qui attend le feu vert à ce sujet. Il leur faut donc pour cela un intermédiaire et ils pensent que la commission romande d'information peut et doit jouer ce rôle. C'est une grande marque de confiance qui est ainsi accordée à la CRI, étant entendu que celle-ci telle qu'elle est constituée (chefs cantonaux et représentants des sections USPC) apparaît bien comme l'organe représentatif de la Suisse romande dans plusieurs domaines, et en ce qui concerne spécialement l'information.

Alors, et sans constituer un état dans l'état, et tout en rappelant qu'il existe

des sections cantonales et que sur le plan officiel il y a les chefs des offices cantonaux, qui sont les premiers à être consultés, la CRI est prête à poursuivre son action dans le sens ci-dessus. C'est-à-dire qu'elle se met au service de tous ceux qui tendent à promouvoir l'information en faveur de la protection civile. Mais elle demandera l'appui de tous les intéressés pour les actions qu'elle entreprendra sur le plan général. Cela en pleine entente avec les organes directeurs de l'USPC — et entre autres avec son chef d'information, M. Herbert Alboth — mais aussi avec les responsables de l'OFPC, son directeur en particulier M. Walter Koenig, et ceux qui vont s'atteler à une restructuration de l'information, cela dans l'optique de la «Conception 1971», dont la mise en train harmonieuse demandera un effort commun.

Et sur le plan de la CRI, que tous ceux qui appartiennent à cette véritable équipe, trouvent ici et publiquement mes remerciements pour leur amicale confiance, comme aussi le secrétariat de l'Association genevoise PC pour sa précieuse collaboration.

John Chevalier

Président de la CRI